Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-213503428-20260619-2026_036-DE

MAIRIE DE TRÉMEHEUC
Canton de Combourg
Département d'Ille et Vilaine

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf juin à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par le Maire, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre SORAIS, Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : **M. Éric JOUBERT, M. Stéphane NOURRY, Mme Françoise URIEN-MORAND, M. Yannick VEILLON, M. Denis HAMELIN, M. Bruno GANCHE, Mme Delphine FOUÉRÉ, M. Pierre SORAIS, Mme Gwenaëlle FOSSÉ**

Absent(s) excusé(s) : **Mme Martine DESMET, Mme Amélie WEBER**

Nombre de conseillers : **En exercice : 11 Présents : 9 Absents : 2 Pouvoirs : 0 Votants : 9**

Date de convocation : **11/06/2026**
Date d'affichage : **11/06/2026**

Secrétaire de séance : **Mme Gwenaëlle FOSSÉ**

2026-36 – Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier

Election par le Conseil Municipal de deux propriétaires titulaires, d'un propriétaire suppléant et d'un représentant du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que par lettre du 02 avril 2026, Monsieur le Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine l'a invité à faire procéder par le Conseil Municipal à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en Mairie le 28 mai 2026, soit plus de quinze jours avant ce jour et a été publié sur le site Internet de la commune le 28 mai 2026.

Se sont portés candidats les propriétaires ci-après :

- Monsieur RIVIERE Claude
- Madame DUBOT Régine
- Monsieur SIMON Dominique
- Monsieur DUHAMELLE Alain
- Monsieur DESAIZE Régis
- Monsieur LERAY Anthony

Qui ont atteint leur majorité, jouissent de leurs droits civils et sont de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

Se portent en outre candidats en séance les conseillers municipaux ci-après :

- Monsieur JOUBERT Éric

Qui remplissent les conditions d'éligibilités ci-dessus rappelées.

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-213503428-20260619-2026_036-DE

La liste des candidats est donc ainsi arrêtée :

- Monsieur RIVIERE Claude
- Madame DUBOT Régine
- Monsieur SIMON Dominique
- Monsieur DUHAMELLE Alain
- Monsieur DESAIZE Règis
- Monsieur LERAY Anthony
- Monsieur JOUBERT Éric

Il est alors procédé à l'élection à bulletins secrets, dans les conditions fixées à l'article L.2121-1 du code général des collectivités territoriales.

Le nombre de votants étant de neuf ; la majorité requise est de cinq voix.

Ont obtenu au premier tout :

Monsieur RIVIERE Claude : 0 voix
Madame DUBOT Régine : 8 voix
Monsieur SIMON Dominique : 2 voix
Monsieur DUHAMELLE Alain : 0 voix
Monsieur DESAIZE Règis : 9 voix
Monsieur LERAY Anthony : 9 voix
Monsieur JOUBERT Éric : 8 voix

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux au cours des tours successifs, M. DESAIZE Régis et LERAY Anthony sont élus membres titulaires ; Mme DUBOT Régine est élue membre suppléant ; et M. JOUBERT Éric est élu membre représentant du Conseil Municipal

VOTE : Unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
à TRÉMEHEUC, le 19 juin 2026

La Secrétaire de séance
Gwenaëlle FOSSÉ

Le Maire,
Éric JOUBERT

MAIRIE DE TRÉMEHEUC
35 (Ille et Vilaine)